

Programme Habilitation Electrique BS / BE

Personnes réalisant des opérations électriques simples

<p>Programme</p>	<p>Tronc commun n°1 (1 j) Distinguer les grandeurs électriques Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain Donner les noms et les limites des différents domaines de tension Citer les zones d'environnement et donner leurs limites Décrire le principe d'une habilitation Donner la définition des symboles d'habilitation Lister les prescriptions associées aux zones de travail Citer les équipements de protection collective et leur fonction Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel, en cas d'incendie dans un environnement électrique</p> <ul style="list-style-type: none"> - BS (1 jour) Les limites de l'habilitation électrique BS Enoncer les fonctions des matériels dangers de l'électricité, les zones à risque électrique, les niveaux d'habilitation, les documents applicables, les moyens de protection - l'évaluation et la prévention des risques électriques pour des opérations simples et des manœuvres d'ordre électrique - la conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique - les prescriptions de sécurité électrique pour non électriciens dans le cadre d'opérations simples et de manœuvres du domaine basse tension (BT) - <u>Réalisation de travaux pratiques</u> : utilisation des équipements de protection - simulation de chantier. - BE (1 jour) Reconnaitre les matériels électriques de basse et très basse tension Citer les moyens de protection individuelle et les limites de leur utilisation, ainsi que limites de l'habilitation BE Manœuvre Nommer les informations et documents à transmettre au chargé d'exploitation Enoncer les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres <p><u>Réalisation de travaux pratiques</u></p>
<p>Objectif</p>	<p>Connaître les dangers de l'électricité et analyser le risque électrique. Exécuter en sécurité des interventions élémentaires de remplacement dans un environnement présentant des risques électriques et de connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique. L'habilitation électrique est une exigence réglementaire pour tous les travailleurs qui effectuent des opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage. Elle nécessite une formation préalable. C'est la reconnaissance, par l'employeur, de la capacité d'une personne à accomplir en sécurité les tâches fixées.</p>
<p>Pré- requis</p>	<p>Être apte à son travail, et à comprendre des consignes électriques</p>

	Pour toute personne effectuant des manœuvres simples hors tension sur des installations électriques (gardiens, agent de sécurité, menuisier ...)
Evaluation	Attestation de formation Evaluation théorique et pratique sanctionnée par un « Avis après formation » et titre pré-rédigé adressés à l'employeur Périodicité : La NFC 18-510 préconise un recyclage tous les 3 ans
Lieu / Nbre de Participants	En centre de formation Maximum 12
Durée	3 jours (tronc commun et module spécifique BS 1 j BE 1 j)
Tarif	375 Euros Individuel - Consulter l'IFPS
Moyens Techniques & Pédagogiques	Moyens pédagogiques : Salles de formation équipées et spacieuses, Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet. Moyens techniques : chaque stagiaire doit être équipé de ses EPI. Formation Intra : dans les conditions d'un chantier électrique réel. Méthodes pédagogiques : Adaptées en fonction de chaque séquence (méthodes explicatives, actives, mises en situation de chantier ou application sur site si intra...)